



# BIEN REMPLIR SON AVENANT EN LIGNE





Ce pas à pas vous permet de remplir le formulaire d'avenant de cession, **nécessaire au transfert du contrat d'achat entre deux parties**, dans les cas suivants :

- Achat ou vente d'un bien immobilier équipé de panneaux photovoltaïques
- Divorce ou Séparation
- Passage d'un statut de particulier à professionnel
- Passage d'un statut de professionnel à particulier

**(\*) Mentions obligatoires : Si ces mentions ne sont pas toutes remplies, l'avenant n'est pas valide. Ce présent formulaire doit être complété en format numérique ou à défaut en majuscule pour permettre une meilleure lisibilité des informations inscrites.**

Cette notice concerne bien l'avenant de cession et non l'avenant décès. [Retrouvez les démarches en cas de décès du titulaire du contrat.](#)



BIEN REMPLIR SON **AVENANT**



**EDF**  
Obligation d'Achat

Respecter ces étapes pour être certain de la validité de votre avenant de cession

# PREMIÈRE PARTIE - À REMPLIR PAR L'ANCIEN TITULAIRE (LE CÉDANT)

## ➤ ÉTAPE 1 – TYPOLOGIE CONTRAT

Indiquez le type de contrat (ce numéro figure sur votre contrat initial) via la liste déroulante. Les types de contrats concernés sont : S21, S17, S11C, S11S, S11MV2, S11M, S11, S10B, S10, S06, S01, FV16BOA, FS11, FS13, FS15.

**AVENANT DE CESSION AU CONTRAT D'ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE PRODUITE PAR  
UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE DE TYPE** Choisissez un élément. (\*)

Avenant changement titulaire tripartite version avril 2025

BIEN REMPLIR SON **AVENANT**



Respecter ces étapes pour être certain de la validité de votre avenant de cession



# PREMIÈRE PARTIE - À REMPLIR PAR L'ANCIEN TITULAIRE (LE CÉDANT)

## ➤ ÉTAPE 3 – COORDONNÉES DU CÉDANT

Indiquez les coordonnées de l'ancien titulaire en complétant le cadre « Le cédant » :

- Nom et prénom (si vous êtes un particulier) ou Raison sociale (si vous êtes un professionnel ou un particulier enregistré auprès de l'INSEE)
- Adresse de correspondance du cédant. En cas de producteur professionnel, l'adresse indiquée ici doit être identique à l'adresse du siège social de l'entreprise.

LE CEDANT	
CADRE RESERVE A L'ANCIEN TITULAIRE (désigné ci-après par « l'Ancien Producteur »)	
NOM et PRENOM ou RAISON SOCIALE (*)	
VOTRE NOUVELLE ADRESSE POSTALE OU ADRESSE DU SIEGE DANS LE CAS D'UNE ENTREPRISE (*)	
CODE POSTAL (*)	COMMUNE (*) :

### ➤ POINT DE VIGILANCE

Veillez à ce que les informations soient identiques à celles indiquées dans le contrat initial.

Exemple : s'il était indiqué M. et Mme Dupont en titulaire du contrat, les deux noms doivent être mentionnés à nouveau dans cet encart. Le cas échéant serait un motif de non-conformité de l'avenant.

BIEN REMPLIR SON AVENANT

# PREMIÈRE PARTIE - À REMPLIR PAR L'ANCIEN TITULAIRE (LE CÉDANT)

## ➤ ÉTAPE 4 – ADRESSE DU SITE DE PRODUCTION

Indiquez l'adresse du site de production. L'adresse doit être identique à celle indiquée sur le contrat initial. En cas de modification d'adresse, une attestation Enedis mentionnant la nouvelle adresse devra être jointe à cet avenant.

déclare céder l'installation sise au (ADRESSE DU SITE DE PRODUCTION MENTIONNEE SUR VOTRE CONTRAT) (\*)

.....  
CODE POSTAL (\*) | | | | | COMMUNE (\*) : .....

BIEN REMPLIR SON **AVENANT**



Respecter ces étapes pour être certain de la validité de votre avenant de cession

## À SAVOIR : LES TYPOLOGIES DE PRODUCTEURS

En Obligation d'achat, nous distinguons deux types de producteurs :



- **Les producteurs particuliers (non-inscrits au registre des commerces et des sociétés) :** ceux-ci indiquent alors le(s) nom(s) et prénom(s) d'une ou plusieurs personnes physiques. Ils ne doivent pas renseigner les cases numéro de SIRET et ne sont pas concernés par les mentions TVA.



- **Les producteurs professionnels :** cette typologie de producteur regroupe l'ensemble des sociétés ou personnes morales inscrites au registre des commerces et des sociétés. Il convient donc d'indiquer un numéro de SIREN ainsi que renseigner ainsi que cocher la case assujettissement si votre entreprise est soumise au régime de la TVA.

BIEN REMPLIR SON **AVENANT**

# DEUXIÈME PARTIE- À REMPLIR PAR LE NOUVEAU TITULAIRE (LE CESSIONNAIRE OU L'ACQUÉREUR)

## ➤ ÉTAPE 5 – LES COORDONNÉES DU CESSIONNAIRE

Indiquez les coordonnées de l'acquéreur en complétant le cadre « Le cessionnaire » selon votre typologie de producteur définie dans la slide précédente :

- Nom et prénom (si vous êtes un particulier) ou Raison sociale (si vous êtes un professionnel)
- Adresse de correspondance du cessionnaire.

Tel : 04 91 17 59 56  
Fax : 04 91 17 59 29

A la date du 19 Février 2014

Description de l'entreprise ou de l'organisme	
Identifiant SIREN	800 500 951
Identifiant SIRET du siège	
Désignation	VILLENNAYE ENERGIE SA
Sigle	
Catégorie juridique	9220 Association déclarée
Activité Principale Exercée (APE)	9499Z Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
Date de prise d'activité	18/02/2014

**LE CESSIONNAIRE**  
CADRE RESERVE AU NOUVEAU TITULAIRE (désigné ci-après par « le Producteur »)

NOM et PRENOM ou RAISON SOCIALE (\*)

VOTRE ADRESSE POSTALE OU ADRESSE DU SIEGE DANS LE CAS D'UNE ENTREPRISE (\*)

CODE POSTAL (\*) | COMMUNE (\*) :

SIREN OBLIGATOIRE SI PROFESSIONNEL

### ➤ VOUS ÊTES PRODUCTEUR PROFESSIONNEL

La raison sociale, pour un professionnel, correspond au nom de l'entreprise. L'adresse postale suivant la mention « domicilié » est toujours l'adresse du siège de l'entreprise.

BIEN REMPLIR SON **AVENANT**

## DEUXIÈME PARTIE- À REMPLIR PAR LE NOUVEAU TITULAIRE (LE CESSIONNAIRE OU L'ACQUÉREUR)

### ➤ ÉTAPE 6 – LA TVA

Comme mentionné à la page 7, qui définit les typologies des producteurs, il est nécessaire de clarifier votre situation par rapport à la TVA dans le cadre réservé au cessionnaire :

- Si vous êtes un particulier, vous n'avez rien à cocher.
- Si vous êtes un professionnel, vous devez impérativement indiquer le numéro SIREN de votre entreprise.

Si votre entreprise est assujetti à la TVA veuillez cocher la case correspondante.

**Le producteur est assujetti à la TVA (\*)**

BIEN REMPLIR SON **AVENANT**

# TROISIÈME PARTIE - À REMPLIR PAR LES DEUX PARTIES (CÉDANT ET CESSIONNAIRE)

## ➤ ÉTAPE 7 – LA DATE D’EFFET

Indiquez la date de cession de l’installation.

### **ARTICLE 2 – DATES DE CESSION ET DE REPRISE DE FACTURATION DE L’AVENANT**

Les parties conviennent que la période de facturation en cours à la date de cession est au bénéfice du cessionnaire. En ce sens, il appartient aux parties de veiller à indiquer une date de cession relevant d’une période n’ayant pas encore fait l’objet d’une facturation.

Toute date de cession se situant dans une période déjà comptabilisée ou facturée entraînera la nullité du présent avenant.

La prise d’effet de ce présent avenant est ...../...../..... (JJ/MM/AAAA) (\*)

La date de reprise de la facturation par le cessionnaire correspondra au premier jour de la période de facturation en cours à date de cession. Les périodes de facturations antérieures sont au bénéfice du cédant.

Pour vous guider, des exemples de cessions sont disponibles sur la page internet [ACHAT OU VENTE D’UN BIEN ÉQUIPÉ DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES | EDF OA](#).

La présente clause prévaut sur toute disposition contraire en ce sens qui serait stipulée dans tout accord conclu entre le Producteur et l’Ancien Producteur. La date d’échéance du contrat auquel il est attaché demeure inchangée.

### ➤ À SAVOIR

Le cédant ne doit pas facturer la période de facturation en cours. Elle sera au bénéfice du nouveau titulaire.

BIEN REMPLIR SON **AVENANT**

### ➤ ÉTAPE 8 – COORDONNÉES CESSIONNAIRE

Indiquez vos coordonnées. Ces coordonnées sont indispensables pour le bon traitement de votre demande.

Adresse e-mail .....	@																				
Téléphone.....																					
SIRET de l'installation (si professionnel)	<table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																				

## ➤ ÉTAPE 9 – PARAPHES, SIGNATURES

Une fois le formulaire correctement rempli :

- Imprimez le formulaire en 3 exemplaires
- Signez le formulaire (voir règles de signature dans le tableau ci-dessous)

Titulaires du contrat	Signatures requises
M et MME X (même nom)	Signature de M X <u>ET</u> de MME X (les deux titulaires du contrat doivent signer)
M ou MME X (même nom)	Signature de M X <u>OU</u> de MME X (une seule signature suffit)
M X et MME Y (noms différents)	Signature de M X <u>ET</u> MME Y (les deux titulaires du contrat doivent signer)
M X ou MME Y (noms différents)	Signature de M X <u>OU</u> MME Y (une seule signature suffit)

**Si 1 titulaire du contrat :**  
1 paraphe, une signature  
**Si 2 titulaires du contrat**  
2 paragraphes, 2 signatures  
**IDEM pour le Cessionnaire**

## ➤ ÉTAPE 10 – ENVOI

Envoyez les 3 exemplaires de l'avenant de cession à l'adresse suivante :

**EDF OBLIGATION D'ACHAT**  
**Filière Photovoltaïque**  
**TSA 10295**  
**94962 CRETEIL CEDEX**



### À SAVOIR

Après contrôle par nos services, un exemplaire, signé par EDF Obligation d'Achat, est envoyé à chacune des parties. Ce document est à conserver par vos soins.

BIEN REMPLIR SON **AVENANT**